

la langue, de la loi et des coutumes de nos ancêtres. Nous sommes — pour me servir d'un terme usité au palais — vos grevés de substitution en Amérique. Nous voulons être les dépositaires du vieil idéal français dans le Nouveau-Monde.

“Et n'ayez crainte, notre existence nationale est désormais assurée. Nous avons lutté depuis la cession en 1763, nous luttons encore, nous lutterons toujours. Et c'est ce perpétuel qui-vive, cette constante alerte qui nous vaudra la survivance, gage de notre destin. Comme la Roumanie au milieu du pays slave, Québec est l'ilot latin en Amérique. Et qu'est-ce donc qui a opéré ce “miracle canadien”, dont parlait avec dévotion M. Etienne Lamy? ² Le dévouement de notre clergé, la sagesse de nos hommes d'Etat et le patriotisme des mères canadiennes.

“ Lors du traité de Paris, en 1763, il y avait environ 82,000 habitants au pays. En 1791, sous la domination anglaise, il s'en trouvait 170,000; en 1831, 570,000. En 1871, nous dépassions le million, y compris les Acadiens des provinces maritimes, et, en 1911, nous étions 2,054,890. Nous atteignons aujourd'hui 2,500,000. Je ne parle pas, bien entendu, des Canadiens français émigrés aux Etats-Unis. Leur nombre dépasse le million. Il suffit pour le constater de voyager quelque peu dans la Nouvelle-Angleterre et dans certains Etats de l'ouest. Le taux de la natalité française au Canada, au dire de LeRoy-Beaulieu, a été “ énorme ”. S'il est vrai que la population double tous les vingt-cinq ans, vous avez une idée de ce que représentera le groupe canadien-français dans l'avenir — si surtout de bons colons français et belges viennent se fixer chez nous et si nos gens aident les autorités à réduire le taux de la mortalité infantile.

² Le mot, croyons-nous, est plutôt de M. Maurice Barrès.—*La rédaction.*